



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

A propos du courrier du Recteur sur le CORONAVIRUS

Plusieurs enseignants ont contacté le SNUDI-FO 94 après avoir pris connaissance du courrier de Monsieur le Recteur concernant l'épidémie du coronavirus (COVID-19).

Ce courrier envoyé hier soir à 18h58, donc après une journée de classe complète, reprend les mises à jour des recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) et demande que les enfants revenant « de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie », ne soient pas " **envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours.**".

Contactée par le SNUDI-FO 94, l'IEN-Adjointe à la Directrice Académique a indiqué que ces recommandations s'appliquaient aussi aux enseignants qui sont passés par les lieux à risques cités dans la circulaire et qui devraient rester chez eux pendant 14 jours depuis leur retour. Suite à la demande du SNUDI-FO 94, la représentante de la direction académique a précisé que ces collègues étaient payés et qu'aucun jour de carence ou retrait de salaire ne serait effectué puisqu'ils restent à leur domicile sur demande de leur hiérarchie.

Le SNUDI-FO 94 invite les collègues concernés à prendre contact en urgence avec le syndicat afin de s'assurer qu'ils sont effectivement couverts.

Des collègues sont donc revenus une journée en classe le 24 février avant de se retrouver « confiner » chez eux à partir du 25... C'est d'ailleurs la même situation pour plusieurs enfants.

Le SNUDI-FO 94 précise que rien n'interdit aux directions d'école de rendre public le courrier de monsieur le Recteur par affichage, diffusion aux parents élus...

Plusieurs collègues ont été pris à partie par des parents leur reprochant d'avoir tardés pour communiquer ces consignes et ne comprenant pas pourquoi celles-ci n'ont pas été transmises plus tôt. Le SNUDI-FO 94 invite les école à ne pas hésiter à préciser la date et l'heure auxquelles le mail du rectorat leur a été adressé.

En cas de difficulté, information contradictoire, pression, contactez de toute urgence le syndicat.

Créteil le 25 février 13h